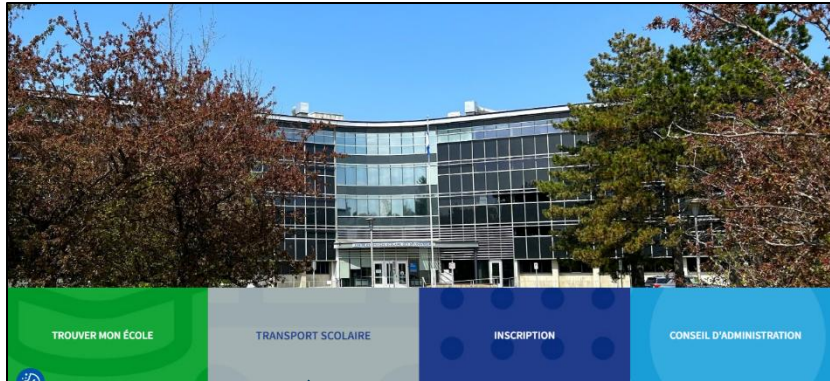


Info-parents – transport scolaire

Advenant un retard de l'autobus de votre enfant, veuillez prendre note des consignes suivantes :

1. Après un délai d'environ 15 minutes, nous vous invitons à **consulter vos courriels** afin de vérifier si un avis de retard vous a été transmis (objet du message : Avis de retard).
2. Il est également possible de consulter les **avis de retard en ligne** sur le site du Centre de services scolaire des Découvreurs (www.cssdd.gouv.qc.ca):




COORDONNÉES DE TRANSPORT

Bienvenue dans l'outil « Trouver mon autobus » conçu pour vous aider à déterminer si votre enfant a droit au transport scolaire et pour obtenir des informations détaillées sur son trajet : circuit(s) d'autobus, horaires et lieux d'embarquement/débarquement.

Veuillez noter que pour toute modification, ajout ou information relative à l'adresse de l'élève, vous devez contacter la secrétaire de l'école fréquentée. Nous vous recommandons de revenir consulter les nouvelles informations de transport au moins 48 heures ouvrables après avoir informé l'école.

Saisissez d'abord le numéro de fiche de l'élève, le code postal de sa résidence puis lancez la recherche.

Numéro de fiche : Code postal :



INSCRIPTION AUX TRANSPORTS

[Formulaire de demande de place excédentaire](#)
[Formulaire de demande de transport du midi](#)

AVIS DE RETARD

Pour consulter les avis de retard de la journée, [veuillez cliquer ici](#).

* Le service de transport s'efforce de publier les avis de retard rapidement pour que vous ayez un état de la situation en temps réel le plus possible. Cependant, un délai peut survenir si le chauffeur tarde à signaler qu'il accuse un retard sur son trajet.

* Pour toute validation ou information supplémentaire, il est possible de communiquer avec le Service de transport scolaire au **418 652-2121, poste 4118**. Si vous êtes dirigés vers une boîte vocale, nous vous invitons à laisser un message avec vos coordonnées. Un membre de l'équipe vous rappellera dans les plus brefs délais.

Pour déclarer l'absence de votre enfant, nous vous invitons à :

1. Contacter le Service de transport scolaire au **418 652-2121, poste 4118**. Si vous détenez le numéro de cellulaire du chauffeur/chauffeuse, vous pouvez le/la contacter directement.
2. Envoyer un message par courriel à l'enseignant(e), en mettant en pièce jointe la technicienne en éducation spécialisée attitrée à la classe de votre enfant.

Responsabilités des parents en lien avec le transport scolaire :

La collaboration des parents constitue un élément essentiel pour assurer le bon déroulement du transport scolaire ainsi que pour assurer la sécurité et le bien-être de l'ensemble des élèves qui en bénéficient.

À cet effet, les parents sont invités à :

- **Informez l'équipe-école des besoins particuliers** de votre enfant pouvant influencer son transport (p.ex. consignes particulières, stratégies d'accompagnement, matériel nécessaire);
- **Veillez, chaque matin, à ce que votre enfant soit disposé** à prendre le transport scolaire (p.ex. disposition affective et émotionnelle, état de santé);
- **Assurez une présence au retour de l'école** afin d'accueillir l'enfant à son arrivée;
- En cas de situation problématique, collaborer activement avec l'école et le service de transport dans l'identification et la mise en place de mesures préventives ou de solutions alternatives, dans le but de maintenir un transport sécuritaire et adapté aux besoins de l'enfant.